

COMMUNE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT**Séance du 25 mars 2024****Membres en exercice :****8**

Date de la convocation: 20/03/2024

*L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Rose Marie SORIA***Présents : 6****Présents :** Rose Marie SORIA, Frédérique LATOUR, Dominique LIMOUZY, Benoît MENE, Joël MENE, Gilles ROBERT**Votants: 6****Pour: 6****Représentés:****Contre: 0****Excusés:****Abstentions: 0****Absents:** Patrick LECROQ, Julien AUDIER
-SORIA**Secrétaire de séance:** Frédérique LATOURActe rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___**Objet: Vote du compte administratif - villefranche - DE_014_2024**

Le Conseil Municipal a élu un nouveau Président pour le vote du Compte administratif : Rose-Marie SORIA, 1ère adjointe

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Rose-Marie SORIA délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par LECROQ Patrick après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	22 749.71			395 357.47	22 749.71	395 357.47
Opérations exercice	588 451.54	430 209.34	742 983.57	799 578.40	1 331 435.11	1 229 787.74
Total	611 201.25	430 209.34	742 983.57	1 194 935.87	1 354 184.82	1 625 145.21
Résultat de clôture	180 991.91			451 952.30		270 960.39
Restes à réaliser	204 791.07	357 089.70			204 791.07	357 089.70
Total cumulé	385 782.98	357 089.70		451 952.30	204 791.07	628 050.09
Résultat définitif	28 693.28			451 952.30		423 259.02

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à Villefranche de Conflent, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

LE SECRETAIRE Le Maire Adjoint, Rose-Marie SORIA




